



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 17 décembre 2024

Délibération n° 1 : Aide en faveur du Département de Mayotte : attribution d'une subvention à la Fondation de France - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 2 : Adhésion au contrat collectif de prévoyance (maintien de salaire) proposé par le CDG 71 - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 3 : Adhésion au contrat collectif de santé proposé par le CDG 71 - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Signature d'un CDD pour la cantine, garderie périscolaire et la micro crèche - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 5 : Ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2025- Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 6 : Signature d'une convention avec la Région Bourgogne Franche Comté dans le cadre du Territoire en Action (TEA) pour la construction du restaurant scolaire - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 7 : Signature d'une convention avec la Région Bourgogne Franche Comté dans le cadre d'une subvention « Bois Local » pour la construction du restaurant scolaire - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 8 : Fixation des tarifs communaux 2025 (locations de salles communales – concessions au cimetière – droits de place...) - Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 9 : Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'Appel à projet 2025 (aménagement route de la Croix Blanchot) -Adoption à l'unanimité.